

FICHE D'ORGANISATION « MINI-STAGE »

Le lycée Blaise Pascal propose des formations qui répondent aux besoins du territoire et qui offrent une véritable insertion professionnelle.

Formations proposées :

Après la 4 ^{ème}	3 ^{ème} PM	3 ^{ème} Prépa Métiers
Après la 3 ^{ème}	CAP CETP CAP MMCM CAP AS	CAP Conducteur d'Engins de Travaux Publics CAP Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention (T.P) CAP Agent de Sécurité
Réorientation : 1 CAP ou 2 nd Bac Pro ou 2 nd GT	BAC PRO MS BAC PRO MEV BAC PRO MAG BAC PRO MCM	BAC PRO Métiers de la Sécurité BAC PRO Maintenance des Matériels option : Espaces Verts BAC PRO Maintenance des Matériels option : Agricoles BAC PRO Maintenance des Matériels option : de Construction et de Manutention (T.P)
Après le Bac	BTS TSMA BTS MMCM	BTS Techniques et Services en Matériel Agricole BTS Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention (T.P)

Période :

Les mini-stages se dérouleront du **04 décembre 2023 au 12 avril 2024.**

Objectif :

L'élève ou l'étudiant va observer et participer à une séquence de travaux pratiques. Un bilan sera retourné à l'établissement d'origine dans le cadre de sa préparation à l'orientation.

Avant le mini-stage :

1. **L'établissement d'origine** prend contact avec le secrétariat du lycée Blaise Pascal pour réserver un mini-stage.
2. Le lycée Blaise Pascal établit la « **23-24 - Convention mini-stage** » et l'envoie par E-mail en mentionnant en objet « Mini-stage » à l'établissement d'origine.
3. L'établissement d'origine retourne par E-mail, après signatures, la convention en mentionnant en objet « Mini-stage ».

Pendant le mini-stage :

- À son arrivée, l'élève ou l'étudiant stagiaire se présentera au secrétariat à l'heure indiquée.
- **En raison des conditions sanitaires, l'application de tous les gestes barrières est obligatoire.**
- Un équipement de protection lui sera remis par le professeur qui le prendra en charge.
- **Les élèves en mini-stage CETCP devront apporter des bottes en caoutchouc et des vêtements de protection contre la pluie.**
- Lors de la séance d'observation et de pratique, l'élève ou l'étudiant devra compléter la fiche de positionnement.
- Le stagiaire s'engage à respecter le règlement intérieur de l'établissement.
- L'élève ou l'étudiant pourra déjeuner au lycée (Prévoir 4,30 €)

Après le mini-stage :

La feuille de positionnement complétée sera transmise à l'établissement d'origine.

Autre dispositif : Accueil de groupe

Nous pouvons accueillir un groupe d'élèves (15 maxi) sur simple rendez-vous.
Vous pouvez également venir découvrir notre établissement, nos formations lors de notre

Journée PORTES OUVERTES organisée le Samedi 09 Mars 2024 de 9h à 16h.

En vous remerciant pour la diffusion de ces informations auprès de vos professeurs principaux de 4^{ème}, 3^{ème}, 2nd GT et 2nd PRO, 1^{ère} CAP, PAPS mais aussi des élèves en Ter Bac.

Site : <https://lp-blaisepascal.net/>